

AVIS DE CONVOCATION - SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mardi 22 mars 2022 – Salle Marcel Thériault

Par courriel

Martin Bordeleau, maire

Jean-Pierre Picard, conseiller siège no 1

Vanessa Leclerc, conseillère siège no 2

Mario Baillargeon, conseiller siège no 3

Karen McGurrin, conseillère siège no 4

Chanel Fortin, conseillère siège no 5

Michel Venne, conseiller siège no 6

AVIS est par la présente donné par la soussignée, la directrice générale et greffière-trésorière Marie-Claude Couture, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Côme est convoquée le mardi 22 mars 2022 à 19h, à la Salle Marcel-Thériault.

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement omnibus modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990, ainsi que le règlement sur les usages conditionnels 510-2013 afin d'introduire la classe d'usage « Résidences de tourisme », de spécifier les zones à l'intérieur desquelles elles seront permises ainsi que les conditions spécifiques à leurs approbations.
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Donnée à Saint-Côme, ce 17 mars 2022



Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de transmission

Je certifie, Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Côme, avoir transmis une copie du présent avis de convocation à chacun des membres du conseil, par courriel, le 17 mars 2022.



Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière